L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 17 JUIN 1894.

Un dernier écho.

Le journalisme n'est pas ce qu'en vain people pense ; il a ses exigences, et plus impérieuses qu'on ne s'en doute. Souvent le travail commencé un jour, s'achève le lendemain, parce que l'heure de mettre sous presse a sonné alors que la plume courait encore sur le papier.

Reprendre donc un travail interrompu, c'est ce que nous venons faire ici. Dans les lignes consacrées mercredi dernier à l'Institut Pinac, nous faisions une petite place aux compositions de deux des demoiselles de la classe des grandes : aujourd'hui nous publions une troisième composition, d'autant plus intéressante qu'elle est d'une toute jeune fille, une enfant presque, Mlle Clara Cazenavette, qui, elle aussi, terminait ses études l'autre soir, avec de grands honneurs.

Rien de plus gracieux, de plus frais, de plus charmant que ces pages où l'auteur a versé toute son âme, cette âme que bercent ces illusions de l'âge d'or, qui, espérons-le, ne s'émietteront jamais au choc de la réalité.

On n'est poète, dit on, qu'à la condition d'avoir beaucoup souffert ; et l'on dit aussi que la poésie entre dans les âmes par l'adversité.

Tel n'est pas toujours le cas, car ici c'est l' "innocence qui fait rêver, l'ignorance qui fait sourire."

Comme un dernier écho de cette fête rappelée plus haut, et avant de laisser la parole à Mlle Cazenavette, envoyons des félicitations bien méritées à Mlles M. Kerr, E. Pons, M. Marquer et R. Levi qui ont interprété avec tant de bonheur leurs rôles dans "Le départ de Jeanne d'Arc." Ceux qui étaient de la fête entendront longtemps encore bruire à leurs oreilles les applaudissements qui les ont saluées.

LA POESIE.

De tous les dons de l'esprit, de toutes les facultés de l'imagination la poésie est celle qui tient le premier rang. Sa voix peuple les déserts, anime les êtres les plus inanimables, et par une métamorphose complète, nous entraîne dans le séjour des enchantements, dans ce monde idéal où l'on oublie la terre et même quelquefois on l'on s'oublie soi même. En effet, tous les vrais poètes ont trouvé plus de jouissances réelles dans le vaste domaine de la poésie que dans les enivrements des palais. Dans cette sphère étroite, pas plus que la plante privée d'air, ils n'auraient pu vivre: pour leur organisation d'élite, il fallait la nature, l'inconnu, l'infini. C'est cet enchantement qu'on appelle folie poétique, inspiration divine. Tous nos grands poètes ressentaient ce sentiment puisqu'il domine dans leurs écrits.

On peut définir la poésie comme l'expression pathétique de la vie par le langage. Le poète ne parle pas il chante. "Les bœufs vers s'exhalent, dit Joubert, comme des sons ou des parfums." Le vers est la forme poétique par excellence, mais non la seule. Il peut y avoir de la poésie sans vers, comme il y a des vers sans poésie. Chateaubriand nous prouve que sans écrire de beaux vers on peut être un grand poète, car nul mieux que lui n'a chanté la nature, nul n'a possédé une âme plus poétique. Jamais chez ce grand prosateur le trivial ou la terre à terre.

Rimée ou non, la poésie semble avoir été partout le langage de l'homme. Avec vous-même à peindre les transports ou les malheurs d'une passion qui, parvenue au comble, ne laisse plus à l'âme aucun sentiment libre, votre bouche et vos yeux ne laisseront échapper que des traits entammés. Cependant, vous n'aurez cédé qu'à la voix de la nature. Cette chaleur qui doit animer toutes les productions de l'esprit, se développe dans la poésie avec plus ou moins d'intensité. J'ai connu un poète de Syracuse, dit Barthélemy, qui ne faisait jamais de plus beaux vers que lorsqu'un violent enthousiasme le mettait hors de lui même."

En général, on peut dire que pour les anciens la poésie n'était que l'expression naturelle des sentiments les plus simples. Elle l'enseignaient à leurs enfants dès leur plus tendre jeunesse, elle servait à perpétuer le souvenir de traits glorieux. chez les modernes, la poésie est devenue le langage du petit nombre. quelques-uns y trouvèrent le secret de provoquer chez nous de joyeux éclats de rire, d'autres au contraire par leurs touchantes élégies nous font répandre des larmes de sympathie et de pitié.

Dans le rôle assigné à la prose et à la poésie, il est convenu que celle-ci ne doit se montrer que parée de tous les attributs de l'élégance et de la richesse, puisque les couleurs les plus variées de la nature, les sentiments les plus élevés du cœur, les aspirations le plus sublime de l'âme ont été remises entre ses mains.

La poésie a sa langue et sa marche particulières. Dans la tragédie et l'épopée, elle imite une grande action dont elle lie toutes les parties à son gré. Racine et Corneille sont des monuments impérissables élevés à cette vérité. Souvent la fable, c'est à dire la manière de développer l'action, coûte plus et fait plus d'honneur au poète que la composition même des vers.

La poésie est une peinture parlante comme la peinture est une poésie muette. Elle a, à son domaine réuni une quantité de mots interdits à la prose ; elle raccourcit ou allonge selon sa fantaisie. Elle a même le pouvoir d'en produire de nouveaux et de se servir de ceux qui ne sont plus en usage. Tous les caractères de la poésie ont été indiqués par la nature. En passant d'une page de poésie à une autre, le sentiment qu'on éprouve, parfois, peut se comparer à celui d'un voyageur qui, après avoir parcouru tous les rivages se verrait transporté sur le roide sommet d'une montagne d'où il découvrirait, sous un œil moins riant, un horizon plus majestueux et plus vaste.

La poésie ne peut fleurir qu'à un certain moment passager de l'enfance des peuples, ce moment passé tous leurs efforts pour s'élever à des régions inconnues resteront vains.

C'est dans la poésie que les âmes sensibles, les cœurs ardents cueillent, ainsi que dans un jardin, leurs inspirations ; fleurs suaves dont le parfum nous enivre, un souffle divin fait vibrer leur lyre, notre raison ne cherche plus à comprendre, et, entraînés parlent délirante mélodie, nous les suivons au pays des rêves.

CLARA CAZENAVETTE.

CONCERT.

La *Bretagne*, paquebot de la ligne transatlantique, avait à son bord, à une de ses dernières traversées, un grand nombre de personnes de la Nouvelle-Orléans, se rendant en France.

Les quelques jours passés en mer ont été des plus agréables, apprenons-nous ; et, ainsi qu'il est d'usage, avant l'entrée en port, il s'est donné dans le salon du superbe vapeur, un concert au profit de la "Société Centrale de Sauvetage des Naufragés".

Comme les musiciens y étaient nombreux, la composition d'un programme n'a pas été chose difficile ; on en jugera par celui qui suit :

Première partie—Valse, M. Ludowig ; Romance de Mignon Mme Lyons ; La Filleuse (Piano) Mlle Beugnot ; Les Noces de Jeannette, Mlle Bermudez ; Les Projets de Georgette, Mlle Rhéa ; Par ci, par là (Romance) Mlle Weber ; Duo de la Flute Enchantée, Mlle Bermudez et M. Lavielle.

Deuxième partie—Duo de Zampa, (piano) Mlle Weber et M. Ludowig ; La Cigale Madrilène (chant) Mlle Bermudez ; La Poste Restante (monologue) Mlle Rhéa ; Sous la Feuillée (piano) Mlle Beugnot ; Non è Ver (chant) Mme Lyons ; La Estudiantina, (chœur) Mme Wogan, Mlle Bermudez, Mlle Beugnot.

Les gros sous ont été abondamment versés dans le plateau—les cœurs s'étaient laissés attendrir, et les portemonnaies, aubjuguer.

Columbian Institute.

C'est mercredi prochain que viendra le tour du *Columbian Institute* de donner sa fête au Grand Opera House, fête à laquelle assisters un public nombreux et d'élite.

WEST END.

Ce soir, grand concert exceptionnel au West End; une sorte d'inauguration officielle de la nouvelle Plateforme. Aussi, n'a-t-on rien épargné pour rendre le programme attrayant.

Il est divisé en quatre parties, ce programme—seize morceaux dont quelques uns de premier ordre.

1ère partie—la très jolie ouverture de Giroflé Giroflà, et Pot-pourri sur les motifs de l'Ile de Champagne. Les valses lentes peut-être à désirer, mais ici il ne faut y une de la musique, dont certaines pastiles sont charmantes.

2me partie.—Marche du Prophète ; la Foire aux pains d'épices ; Scène de chasse, musique pittoresque imitative, etc.

3me partie.—Ouverture de Zampa ; Hymne national et un grand solo de clarinette par M Reynaud. Allez entendre ce virtuose. Danse guerrière, etc.

4ème partie—Motifs tirés des opéras de Verdi, la Kermesse, etc., et, enfin, un adorable solo de M. Chevre, une petite flute du premier ordre, un incomparable Piccolo.

Un pent, en toute sûreté, donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu.

Dans un scolaire de la chambre des députés, un socialiste à sont crin s'écrie :

—Quand on pense qu'on a eu l'idée de refaire ministre ce Bourgeois ! Un homme dont le nom seul est une provocation !

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder
Absolument Pur.

A la Mémoire de Mme W. Cook.

O vous qui pleurez tant... la mort est une amie.
C'est le port désiré,
Du juste et du chrétien dans la sainte patrie
Dont il est assuré.

Puisqu'il nous faut mourir... O bonheur sans mélange !
Savoir qu'on est béni.
Voir dans sa sombre nuit luire un beau regard d'ange,
Croire au Père Infini !

Vous ne vondrez pas lui ravir cette joie
Mère, dans votre amour,
Ni les flots de bonheur où son âme se noie
Au céleste séjour !

Osez vous regretter ces heures passagères,
Ces jours d'ennuis mêlés,
Ces rêves d'ombre et d'or, ces bonheurs éphémères
Et sitôt envolés ! [res

Je sais combien son âme était pure et loyale
Que vous considérez
De ce cœur, si parfait, la noblesse royale
Et que vous la pleurez !...

Hélas ! laissez les pleurs mouiller la froide pierre
De cet être adoré,
Saint et dernier tribut de la douleur amère
Par le cœur consacré.

Les larmes sont souvent bien douces à répandre
Quand le cœur attristé,
Sur un cœur, plein d'amour, en pleurant vient reprendre
De la sérénité. [prendre

Mais seul, de nos douleurs, Dieu guérit la blessure
Son baume souverain [sure.
Est la foi, douce et sainte, acceptant sans mesure
Ce qui vient de sa main.

AUGUSTIN-FORTIER.

REFORME DU SCRUTIN.

Le rapport de la commission constitutionnelle n'a pas été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme, et la section 5 de l'amendement constitutionnel projeté,—la il aura des conditions requises pour exercer le droit du suffrage,—rencontrera une formidable opposition. La question est de savoir par quel moyen on jugera de l'intelligence de l'électeur ! Rien de plus simple. Il n'y a qu'à demander : " Avez vous entendu le piano le meilleur et le moins cher, l'**Emerson**, que l'on trouve chez l'unique agent à la Nouvelle-Orléans, Jonins Hart ! "

Turpin est dans nos Murs.

C'est ainsi qu'un journal de Paris, qui ne semble pas prendre au sérieux la formidable invention de Turpin, annonce le retour de celui-ci en France.

Grande victoire, dit-il ! Turpin nous est rendu. Il vient de rompre avec les Allemands et avec les Belges. Il ne travaillera pas pour le Roi de Prusse et refuse l'argent des actionnaires séant en Belgique, savez-vous !

Deux lettres authentiques confirment ces grandes nouvelles :

"Bruxelles, le 4 juin 1894.

"*Monsieur le comte de Schmettau, attaché militaire à la légation d'Allemagne*

"Monsieur le comte,

"J'ai bien reçu votre télégramme en réponse à ma lettre d'hier, me donnant rendez-vous pour demain mardi, à onze heures.

"En raison de la courtoisie et de la loyauté des pourparlers qui ont eu lieu entre nous et les personnages officiels délégués à cet effet, il est de mon devoir de vous informer que je ne pourrai assister à ce rendez-vous et que je renonce aux négociations engagées entre moi et votre gouvernement au sujet de mon invention que je devais vous communiquer après la prise des brevets, etc.

"Bien qu'ayant été poussé à entrer en négociations avec vous par les injustices commises en France à mon égard, le sentiment de sympathie populaire qui vient de se manifester en ma faveur ne me permet plus de persister dans cette voie.

" Puisque mon pays m'appelle, j'ai pour devoir d'y revenir,

" Veuillez agréer, etc.

"EUG. TURPIN."

" Bruxelles, le 4 juin 1894.

"*A Monsieur Pierre Grosfils, député à Verviers (Belgique).*

" Monsieur,

" Malgré nos excellents rapports et l'entente définitive arrêtée entre nous, au sujet de la constitution de la Société anonyme destinée à exploiter mon intervention relative à mon nouveau matériel de guerre et à ses munitions, je crois devoir vous informer qu'en raison du mouvement de l'opinion publique en France, j'ai renoncé à donner suite à la formation de cette Société.

" Vous voudrez bien m'excuser de cette détermination suprès des capitalistes qui s'étaient à votre instigation, intéressés à cette affaire.

" Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

"EUG. TURPIN."

Voici le récit du rédacteur du *Figaro*, accouru à Bruxelles à l'appel de Turpin :

—A six heures du matin, j'étais à l'hôtel du Grand-Monarque, où je trouvai Turpin encore au lit, qui, après m'avoir interrogé avec une avidité bien compréhensible sur l'état des esprits en général et sur les impressions de nos amis en particulier, me dit brusquement.

—Savez vous pourquoi je vous ai prié de venir ?

Plus que tout autre, peut-être, vous avez dû souffrir à la pensée que je pouvais devenir un traître ; peut-être même m'avez-vous déjà maudit. Eh bien ! j'ai voulu me donner la joie de vous annoncer moi-même la seule nouvelle qui pût vous décharger de vos inquiétudes et vous consoler de vos souffrances.

D'un mouvement instinctif, ma main alla chercher la main du célèbre inventeur, et, dans une étreinte émue, je lui montrai que j'avais compris sa pensée avant qu'il l'eût complètement formulée.

—Non, reprit-il avec feu, mon invention n'ira pas en Allemagne ; elle restera française ! Avant quarante-huit heures, j'aurai quitté la terre d'exil et mes brevets seront à la disposition de la France.

Ma résolution est définitive, elle est si bien arrêtée qu'hier soir, au moment où je téléphonais à Gauthier, au *Figaro*, j'en avisais votre confrère de la *Patrie*. M. Gaston Lagrange, revenu depuis le matin à Bruxelles ; son émotion, à l'annonce de cette nouvelle, a été comparable à la vôtre.

Maintenant, continue notre confrère parisien, que nous possédons la grande trouvaille de Turpin,—car il ne s'agit plus, à la façon dont les choses ont été menées, que de verser nos millions entre les mains de l'inventeur—qu'allons-nous faire de son invention ?

On sait qu'il ne s'agit de rien moins que d'un engin qui extermine une armée en quelques heures et détruit une ville en quelques instants.

Par lequel de nos ennemis allons-nous commencer ?

Est-ce par l'Italien, par l'Anglais ou par l'Allemand ?

L'Alsace et la Lorraine attendent depuis trop longtemps pour qu'on ne leur donne pas un tour de faveur.

D'ailleurs, on nous bien qu'il ne s'agira plus maintenant que de signifier nos volontés aux Puissances, pour être obéi.

Convaincues comme elles doivent l'être que toute résistance devient impossible, elles ne songeront même pas à nous disputer ce que nous serons désormais en mesure d'exiger.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au Fair, au
DR PRICE'S CREAM BAKING POWDER
LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.
Une poudre de crême de tartre faite du raisin pur sans ammoniaque, alun et autre agrédien la falsifiant
40 AN D'EPREUVE

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 17 Juin 1894.
—Indications pour la Louisiane :Temps: averses probables ; vents du sud-est.

Température du 16 juin 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	80	24
Midi	94	31
3 P. M.	86	27
6 P. M.	86	27

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations.

H. O. Percy à la Union Homestead Association, un terrain borné par les rues Prieur, Colombus, Johnson et Laharpe, $550.

D. Dufréchou à D. Béroud, une portion de terre bornée par les rues Derbigny, Conti, Roman et Bienville, $1,600.

Crescent City Furniture Company à J. H. Douglas, onze terrains bornés par les rues Urquhart, Montégut, Félicana et Girot, $2,000.

Mme H. V. Deschapella à H. McCloskey, une portion de terre bornée par les rues Pleasant, Prytanée, Harmonie et St-Charles, $2,000.

Mme M. Belmont et al. à P. L. Jacquinet, deux terrains bornés par les rues Washington, Camp, Magazine et Sixième, $3,500.

Mme C. Desina à T. J. Semmes, un terrain borné par les rues Canal, Douane, Bourbon et Royale, $75,000.

Firemen's Building Association à U. J. Lewis, un terrain borné par les rues Olivier, Vallette, Alix et Eliza, $600.

Mme A. M. Schwall à F. W. Reinhardt, deux terrains bornés par les rues State, Laurel, Patton et la ligne Bloomingdale, $2,250.

S. Otert et al. à H. L. Garland, Jr, un terrain borné par les rues Edmund, Story, Barret et Foucher, $1,200.

Old Folks' Home à M. Wilson, un llet borné par les rues St George, Long, Soniat et Robert, $450.

Mme L. H. Fernandez à Mme J. Fisse, un terrain borné par les rues Indépendance, Congress, Urquhart et Marais, $7.

A. Tarand à Mme M. Hackemuller, deux terrains bornés par les rues Marengo, Magasins, Constantinople et Constance, $1,800.

Dr G. Seitz à Mlle A. Hawthorn, un terrain à Litte Woods, $450.

E. M. Casey à Mlle Coralie Acker, deux portions de terre bornées par les rues Alix, Seguin, Barthélemy et Eliza, $4 000.

G. W. et F. W. Hutchinson à Martin Frank, deux terrains bornés par l'avenue Napoléon, les rues Magasins, Constance et Jena, $3.675.

Les mêmes à Thomas Wiltz, une portion de terre bornée par les rues Carondelet, Baronne, Thalie et Melpomène, $4,200.

A. K. Amaker à la People's Homestead Association, trois terrains bornés par les rues Lowerline, Burthe, Pine et Deuxième, $1,020.

H. G. Garland, Jr, à la même, un terrain borné par les rues Ste Charles, Nashville, les rues Arabella et Remparts, $4,590.

La People's Homestead Association à H. L Garland, Jr, la même propriété, $4,500.

Total des ventes, $113,302.

Ventes de Propriétés foncières effectuées à l'encan :

(Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles.)

Par Spear & Escamer.

Un magnifique cottage élevé, No 131 rue Montégut, $1,750.

Elégante résidence à deux étages, No 420 rue Ste-Claude, $1,580.

Résidence en briques à deux étages No —rue Union entre St-Claude et Marais, $550.

Succession de Thomy Lafon.

Une bâtisse en briques à deux étages, No 60 rue St-Joseph, $925.

Une bâtisse à deux étages, Nos 245 et 245 1/2 rue Clara, $925

Une bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, à double corps de logis, Nos 277 et 279 rue Ste-Marie, $2,755.

Une élégante bâtisse à deux étages, No 374 avenue St-Charles, $2,950.

Une bâtisse en briques à trois étages, No 132 rue du Canal, $27,300.

Une résidence à un étage No 64 rue Franklin, $820.

Bâtisse coin des rues Toulouse et Dauphine, $2,100.

Maison No 172 rue Quartier, $600.

Maison double Nos 369 et 371 rue St-Louis, $920.

Une résidence à un étage No 373 rue St-Louis, $675.

Double corps de logis à deux étages, No 375 rue St Louis, $575.

Maison double No 377 rue St-Louis, $520.

Double corps de logis à deux étages, coin Dumaine et Tonti, $1,700.

Trois splendides magasins en briques à trois étages Nos 239, 239 1/2 et 241 rue Levée, $16,500.

Double corps de logis Nos 377 et 379 rue Robertson, $1,830.

Trois lots de terre dans le Troisième District bornés par les rues France, Lesseps, Célestine et Joséphine, $90.

Double corps de logis No 467 rue Robertson, $690.

Double corps de logis à un étage No 154 rue Lapeyrouse, $880.

Un llet de terrain borné par les rues Van Buren, Quatrième, Clio et Erato, $350.

Un llet de terre borné par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie, $210.

Un llet de terre borné par les rues Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren, $210.

Un terrain borné par les rues Philip, Première, Clara et Martin, $185.

Deux terrains bornés par les rues Félicité, Terpsichore, Howard et Liberté, $750.

Un cottage élevé No 1,288 rue Tchonpitoulas, $725.

Neuf terrains bornés par la rue Jena, l'avenue Napoléon et les rues Baronne et Dryades à $435, $3,915.

Empoisonnement.

Un autre cas d'empoisonnement vient d'être signalé à la police. Aucune des personnes malades n'a été toutefois à même de donner des renseignements précises sur la cause de ces symptômes d'empoisonnement.

Un nommé Nicholas Larkin qui habite à l'encoignure des rues Baronne et Delord et est âgé de 19 ans, a de tous les malades été le plus dangereusement attaqué. Samedi soir il a été si grave que vendredi soir ses parents avaient envoyé chercher un prêtre. Sa sœur avait été aussi très malade, mais elle est maintenant hors de danger. D'après les seuls renseignements que l'on ait pu obtenir sur cette affaire, une soirée avait été donnée jeudi soir à plusieurs enfants chez Mme Dwyer, rue Franklin, près Erato.

Toutes les personnes qui avaient assisté à cette fête ont été prises de crampes et de vomissements en rentrant chez elles, après minuit, et il a fallu se mettre en quête de médecins, car l'état de plusieurs des malades était très grave. Larkin, en se rendant à cette fête où il accompagnait sa sœur, avait annoncé qu'il n'y resterait pas longtemps, mais il s'est trouvé dans la soirée en compagnie de plusieurs autres jeunes gens avec lesquels il a causé en fumant et mangeant de la crême glacée.

Il en a consommé une grande quantité, principalement alors qu'elle allait être finie et qu'elle se trouvait au fond de la sorbetière. En rentrant chez lui avec sa sœur, tous deux ont été si malades, qu'on a cru un instant qu'ils allaient mourir. Le médecin qui a été appelé à leur donner ses soins, a déclaré qu'il y avait empoisonnement et que le cas était grave.

Larkin n'est pas encore hors de danger.

La crême avait été faite chez Mme Dwyer, et l'essence avec laquelle elle avait été parfumée avait été achetée à une épicerie de voisinage. Les gâteaux avaient été achetés à une boulangerie.

Accident.

George O'Connor, un nègre de 25 ans, emballait plusieurs objets dans des barils à l'entrepôt de M. Montgomery, rue Fulton, près Julie. Il est tombé et s'est très grièvement blessé au dos. Une voiture d'ambulance a été appelée et il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

Les Chars de la rue Dumaine.

Les actionnaires des chars de la rue Dumaine se sont réunis pour discuter le pouvoir moteur des véhicules de la dite compagnie.

Etaient présents à cette réunion: MM. Chas E. Alter, Bertrand Ader, Emile et Peter Ader, H. P. Buckley, Mme W. L. Barnum, Mme Angela Bienvenu, Mme Carrie Boulemet, B. Beoubay, Miles Mathilde O. et Julia E. Colton, MM. D. Claverie, P. Congot, N. C. Cromwell, Louis Carraby, G Eenard, Mme Louise Foy, M. Andrew Fitzpatrick, M. Samuel Gautier, M. A. Godeaux, Veuve Virginie Gilly, Miles Simon Gousenhein, S. Hernsheim, Peter Hedwage, B. M. Harrod, Mme Hannah Hernsheim, MM. Charles Roebit George Lemasaier, F. Limongi, Joseph S. Loeb, Joseph Larroque, Mme E. Latte, Mmes Eug. Marten, Jean Marque, Merchants' Insurance Company, représentée par M. L. N. Petitpain, Rue H. N. McCrea, M. Isidore Newman Sr, M. Joaquin Parra, M. A. G. Romain, Mme Esther Scherck, MM. Ramon Vioscs, D. L. Weil et Léopold Weil.

La séance a été présidée par M. P. Congot. Toutes les personnes présentes sont tombées d'accord sur la nécessité d'appliquer le système de traction électrique aux chars de la compagnie. Celle-ci va demander au Conseil les privilèges nécessaires qui certainement ne lui seront pas refusés. Elle espère qu'aucun délai ne sera apporté par le Conseil dans sa décision et que la transformation pourra s'opérer le plus tôt possible.

Il faut féliciter la compagnie de son esprit d'entreprise. C'est là en effet une mesure sur laquelle la population du faubourg Marigny que dessert cette ligne n'osait pas compter, et à laquelle elle applaudit avec d'autant plus de satisfaction.

Assassinat.

Un nommé Wallace Brown, un homme de couleur qui vivait maritalement avec une femme nommée Hester, a décidé de la tuer, et ne voulant pas mettre ce projet à exécution dans la ville où il est été facilement pris, il a emmené sa victime à Alger, où il lui a tiré deux coups de révolver. Il a réussi en effet à échapper à la police, mais il est bien connu de celle-ci, et sa capture n'est qu'une question de temps.

Brown, qui était employé dans une presse à coton, vivait en mauvaise intelligence avec sa compagne, étant d'une nature très jalouse, tandis qu'Hester affectait la fréquentation des hommes. Il n'en fallait pas davantage pour engendrer des querelles très vives, qui ne pouvaient faire autrement que de se terminer par un acte de violence comme celui auquel s'est livré hier le nègre Brown.

Il y a quelque mois, ils s'étaient séparés, et dernièrement, Brown avait manifesté le désir de reprendre la vie en commun, mais ce n'était en somme qu'un moyen de mettre à exécution ses projets de vengeance.

La mère d'Hester habitant sur une plantation à 8 milles d'Alger, il lui a proposé d'aller la voir et de l'accompagner. Elle a accepté, ne se doutant pas des projets criminels de son amant.

A un mille de la plantation, Brown sachant qu'il ne serait pas interrompu dans son œuvre criminelle, a dit à sa compagne de se bander les yeux avec un mouchoir noir qu'il lui a présenté. Croyant qu'il voulait lui faire une plaisanterie, elle a obéi, mais aussitôt qu'elle a eu le mouchoir sur les yeux, il a tiré de sa poche un revolver et a fait feu trois fois sur elle, l'atteignant à la tête et à la poitrine.

Elle s'est affaissée en poussant un cri, et le nègre remettant l'arme dans sa poche, a pris la fuite.

Après un séjour de plusieurs heures à l'endroit où elle était tombée, Hester a été découverte par un passant qui a prévenu la police d'Alger, et elle a été transportée à l'hôpital, où son état a été déclaré désespéré.

Elle avait conservé toute sa connaissance et a raconté au sergent Vogt, qui commande la police d'Alger, tous les détails de l'assassinat.

Le signalement de l'assassin a été télégraphié à tous les postes de police.

Blessé par un Detective.

Hier à 11 heures de l'après midi, une rixe a eu lieu à bord du schooner Malvina, ancré dans le Vieux Bassin, au pied de la rue Toulouse, entre Geo Thompson, un garçon de 16 ans, et un nommé Alphonse Robinson, un nègre de 21 ans, qui habite rue Girod, entre Espagne et Washington.

Les detectives Flotte et Dale qui se trouvaient dans le voisinage ont appris la bataille par plusieurs personnes qui en avaient été témoins, et le detective Dale a arrêté le nègre tandis que Flotte a essayé d'appréhender Thompson, mais celui-ci a réussi à prendre la fuite poursuivi par le detective.

Un nommé Jake Winshop, un nègre de 32 ans qui habite au No 124 de la rue Toulouse, et qui avait été la cause de la rixe, a vu un villard nommé Philippe Lemaire siffler la police. Furieux, il s'est élancé sur lui et lui a donné, en pleine figure, un coup de poing qui l'a étendu sur le trottoir.

M. Bonjois, un des employés de M. Demorselle, ayant été témoin de cet acte de brutalité, a averti le officiers de police, et sa remis son prisonnier entre les mains du capitaine Anderson, du schooner Malvina, afin de pouvoir arrêter Winshop. Celui-ci a offert une grande résistance et a frappé le détective au côté gauche de la tête, le renversant sur le sol.

Il a essayé de se relever, mais le nègre l'a frappé de nouveau. Il s'est cependant relevé et une lutte corps à corps s'est engagée, pendant laquelle le nègre a frappé plusieurs fois le détective qui se sentant à la merci de son adversaire, a tiré son revolver et a fait feu sur lui.

Le nègre a alors pris la fuite et s'est réfugié à bord du schooner Japano, suivi par les detectives. Se voyant serré de près, il a saisi une barre de fer et a déclaré qu'il casserait la tête au premier qui se risquerait sur le bateau. Les detectives ont appelé deux autres agents à leur aide et ont réussi à capturer le nègre.

Ils se sont alors aperçu qu'il était blessé à l'abdomen et l'ont fait transporter à l'Hôpital. Sa blessure est grave. Le detective Dale s'est constitué prisonnier, mais il a été remis en liberté, son cautionnement, fixé à $5,000 ayant été signé par Mme Solari.

Décès.

Nous avons à signaler aujourd'hui deux décès, celui d'un juge et celui d'un médecin dont la mort est déplorée par un vaste cercle d'amis. Ceux que la mort vient de choisir comme victimes étaient également connus et estimés dans le corps médical et dans le Barreau, où ils avaient fait leur marque.

Le Dr Wm Austin et le juge E. B. Kelly, de la Cour d'Appel des Etats-Unis, sont les deux personnages dont nous voulons parler et qui viennent de finir leur carrière, l'un à l'âge de 80 ans, l'autre âgé de 71 ans.

Le Dr Austin était fils d'un fameux médecin de la Virginie. En 1839, il épousa Mlle E. Parter, du Tennessee.

Il a servi brillamment son pays pendant la guerre de sécession, et en 1877 il fut nommé médecin de la quarantaine. Il donna sa démission à l'expiration du terme d'office du gouverneur Nicholls, bien qu'il eut été nommé pour un second terme, et en 1888 fut nommé inspecteur des drogues pour le port de la Nouvelle-Orléans. Il remplit aussi le poste de médecin de la quarantaine pendant le second terme du gouverneur Nicholls.

Le juge Kelly était né à St-Martinville, en 1823. Il a servi comme lieutenant dans l'armée des Etats-Unis pendant la guerre du Mexique et était enrôlé dans le régiment de l'Utah lors de la sécession de la Louisiane. Il a de brillants états de service à son actif comme membre de l'Armée de la Virginie.

Il a été membre de la Chambre et secrétaire du Sénat et à sa mort il remplissait les fonctions de juge de la cour d'appel.

Il sera inhumé, conformément à son désir, dans le tombeau de l'Armée de la Virginie.

Suicide.

Hier, à midi, un inconnu s'est suicidé encoignure Peters et Elizardi, en avalant un poison que l'on croit être de la strychnine. Le défunt paraît être âgé de 20 ans, et mesurer 5 pieds 8 pouces. Il a des yeux gris, des cheveux noirs et une petite moustache.

M. M. Reuter qui était assis à table chez Egana et qui avait essayé de soulager l'inconnu, a appris de celui ci tandis qu'il le soignait qu'il était natif du Wurtemberg et habitait au No 85 du Passage de la Bourse. Le cadavre a été transporté à la morgue et son identité n'a pas encore été établie.

Le Maire et les Conseillers Accusés.

Le maire a déclaré que s'il n'avait pas suspendu les deux conseillers accusés de s'être laissés corrompre, c'est parce que la charte de la ville ne lui donne pas cette autorité sur les conseillers, autorité qu'une autre section de la charte lui reconnaissait dans le cas du juge Whitaker.

Recettes des Recorders.

Recettes des recorders pour la semaine finissant le 16 juin 1894 :

Thos. R. Adams, 1er recorder pro-tem	$127 50
A. M. Aucoin, 2me recorder.	212 50
A. T. Michel, 3me Recorder.	37 50
J. L. Smith 4me recorder.	10 00
Sam'l Levy, 4me recorder pro-tem	23 50
W. E. Willet, 5me recorder.	25 00
Total	$436 00

Rapport du Trésorier.

Le rapport du trésorier est comme suit :

Balance comptant au 9 juin 1894	$576,451 37
Recettes depuis	403,025 60
Total	$779,476 97
Moins les paiements	321,499 58
Balance au 16 juin 1894	$757,977 39

Le Feu.

Un commencement d'incendie causé par un tuyau de poêle en mauvais état a endommagé pour environ $20 le No 175 de la rue Marigny appartenant à Mme Vve Dronet, et occupé par Oscar Garic et Joseph Weigell. Les flammes ont été éteintes par le sergent Hevron qui habite dans le voisinage.

—Hier matin, à 2 heures 40, le feu a détruit la maison située au coin des rues Bœuny et Eliza, à Alger, appartenant à Harrison W. Farrow et occupée par lui. L'immeuble qui était évalué $800, est assuré pour $700 à l'agence Herbert. L'alarme a été donnée à la boîte No 15 par l'agent Michael Hanley, du huitième precinct.

MENUS FAITS.

On fait mention des noms de deux autres candidats au poste de commissaire de Police Board, laissé vacant par la démission de M. Dunn. Les deux nouveaux candidats sont M. Geo. Dunbar, ex-conseiller municipal, et M. Koops, sténographe de la Cour Civile.

—Un procès en recouvrement du montant d'une police d'assurances de $20,908 38, a été intenté par Mme Vve Adèle Rodriguez contre MM. E. H. McCaleb et F. Lapeyre.

—Le chef de police a reçu hier une lettre circulaire venant du département du Trésor à Washington, et dans laquelle le chef de ce département, M. W. P. Hagan, dit qu'il y a en circulation des billets de banque de $5 reproduits par la photolithographie.

Ils sont de la série de 1891, lettre A, plaque No 14, portent le portrait du général Grant et la signature de E. H. Nebeker, trésorier.

Le Bureau du Trésorier a été informé par le consul des Etats-Unis à Hamboung de l'arrestation d'un nommé Cronemeyer et de celle de R. Gentsch et d'un certain Thiesse, à Emsbuettel, une localité voisine de Hamboung.

On a saisi aussi les presses, les plaques et autres accessoires, ainsi que des billets pour une somme de $295,000 en monnaie américaine et $200,000 en billets anglais de £5.

Cette information a été donnée avant l'envoi des billets contrefaits.

BULLETIN Télégraphique.

Les bandits.

Les officiers de la compagnie du Air Line, ont été informés que des bandits avaient attaqué un de leurs trains près de Centralia. Ils étaient deux, et lorsque le train s'est trouvé hors des limites de la ville de Centralia, ils ont sauté sur un des marchepieds et ont intimidé les voyageurs au point de leur enlever tous les objets de valeur qu'ils portaient sur eux. Le train a été arrêté par le conducteur, mais il était trop tard pour appréhender les voleurs qui s'étaient hâtés de battre en retraite.

San Salvador.

On dit que la bataille qui a été livrée sous les murs de Santa Ana, lors de la prise de cette ville, est une des plus sanglantes qui aient jamais été livrée dans l'Amérique Centrale. Lorsque le président a appris la défaite de ses soldats, il s'est mis dans une grande colère et a fait appeler devant lui un Colonel bien du nom d'Alvarez auquel il a demandé le versement d'une somme de $50,000 dans les deux heures.

Cet argent lui ayant été refusé, il a fait jeter en prison le Colombien qui a en recours au consul de son pays, mais Ezeta a dit qu'il n'avait pas l'intention d'écouter les consuls et les ambassadeurs, et qu'il entendait être le maître chez lui et gouverner à son gré. Il a fini toutefois par réduire la somme demandée à $10,000 et c'est à ce prix que le cotyen Alvarez a reconquis sa liberté.

Le président ayant de prendre la fuite s'est aussi vengé de l'infidélité d'un corps d'armée qui était passé à l'ennemi, en faisant assaillir les chefs sans même leur avoir donné le moindre avertissement.

Tué

On écrit de Dallas, Tex., qu'un nommé Key, qui vivait près de Ennis, a été appelé sur le pas de sa porte par des individus restés inconnus qui en l'apercevant lui ont tiré dps coups de revolver et l'ont tué.

Suicide.

L'ex-représentant Thomas Bayne, de Pittsburg, s'est suicidé en se tirant une balle dans le cœur. On pense que la mauvais état de sa santé et des embarras financiers sont la cause de cette détermination.

Au Maroc.

Sir Edward Gray a annoncé à la Chambre des Communes, que les puissances européennes étaient prêtes à s'entendre au sujet du gouvernement du Maroc, mais qu'ils n'étaient pas encore unanimes à reconnaître le nouveau Sultan.

Le gouvernement français a envoyé des troupes à la frontière du Maroc. Toutes les puissances, à l'exception de l'Espagne, qui est dégiteuse de se faire payer l'indemnité qui lui a été promise à la suite de l'affaire de Melilla, refuseront de reconnaître le nouveau sultan, avant qu'il ne l'ait été par les Marocains.

Abdul Aziz a été officiellement procl